

Exigences techniques préalables à l'entrée en formation BPJEPS Educateur Sportif Equitation

Les **exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF)** regroupent l'ensemble des conditions à remplir par le candidat pour suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder au BP JEPS éducateur sportif, mention équitation, et notamment la validation des **tests d'exigences techniques préalables** à l'entrée en formation (**TEP**).

Le (la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - a minima, le certificat de compétences de l'unité d'enseignement "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1) ou équivalent ;
 - le certificat de "sauveteur secouriste du travail" (SST) assorti de la validation de la formation "maintien-actualisation des compétences obligatoires" (MAC), le cas échéant.
- présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique de l'équitation datant de moins d'un an à la date des tests d'exigences préalables ;
- satisfaire au test d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP).

Test d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP)

Le test est composé des trois épreuves :

- Travail sur le plat
- Saut d'obstacles
- Travail à la longe

Pour valider le test, le candidat doit obtenir un total supérieur ou égal à 54 sur 90 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 sur l'un des critères.

Le candidat qui n'obtient pas la validation du test peut conserver le bénéfice d'une ou des épreuves pour lesquelles il a obtenu un total supérieur ou égal à 18/30 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 à l'un des critères.

Les évaluateurs peuvent interrompre une épreuve et en refuser la validation dès lors que l'action du candidat présente un danger pour lui-même, les cavaliers, la cavalerie ou les tiers ou si son comportement est contraire au respect des équidés, des cavaliers ou des évaluateurs.

Epreuve 1 : Travail sur le plat

Déroulement

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte, sur un rectangle de 60 X 20m.

En filet ou bride, éperons et cravache autorisés

Durée de 10 minutes maximum.

N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct Cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct Cheval (4)
1	R Piste à main gauche au trot enlevé CA serpentine de 3 boucles			
2	A trot assis F cession à la jambe droite au maximum jusqu'à la ligne du milieu (entre L et X). Marcher droit quelques foulées À hauteur de X cession à la jambe gauche jusqu'à la piste (entre R et M)			
3	HF changement de main. Développer le trot. Vers X trot de travail quelques foulées puis développer à nouveau. F trot de travail			
4	Entre K et V cercle de 10m, épaule en dedans à droite jusqu'en E .EM changement de main. Entre H et S cercle de 10m, épaule en dedans à gauche jusqu'en E .Entre E et V redresser			
5	K pas moyen A arrêt - reculer 3 à 5 pas et repartir au pas FE changement de main au pas allongé - Entre E et S pas moyen			
6	Entre S et H demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E Entre V et K demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E			
7	E départ au galop de travail à droite SRS cercle de 20m, sur le cercle progressivement galop moyen, S galop de travail			
8	CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop KR changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à gauche CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop FS changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à droite			
9	C doubler, galoper droit, entre G et I cession à la jambe gauche rejoindre la piste avant V En arrivant à la piste, changement de pied de ferme à ferme ou en l'air. À doubler, galoper droit, entre D et L cession à la jambe droite rejoindre la piste avant S En arrivant à la piste changement de pied de ferme à ferme ou en l'air			
10	C cercle de 20m Sur le cercle, repasser au trot de travail enlevé et laisser le cheval se déplier Progressivement, transition au pas, puis rênes longues			
Total par critère		/10	/10	/10
Total général		/30		
(1) Lorsque le critère est acquis : 1 point, sinon 0 point Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques : travail longitudinal, latéral, 2 pistes sans et avec incurvation, etc. : (2) Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, fonctionnement et coordination des différentes parties du corps (3) Emploi des aides : indépendance et accord des aides, justesse des aides employées, dosage et tact, préparation des exercices (4) Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : respect des premières étapes de l'échelle de progression (correction de l'allure, Souplesse-décontraction, qualité du contact)				
Validation Pour valider le test le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30				

Epreuve 2 : Saut d'obstacles

Déroulement

Le candidat, ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte.

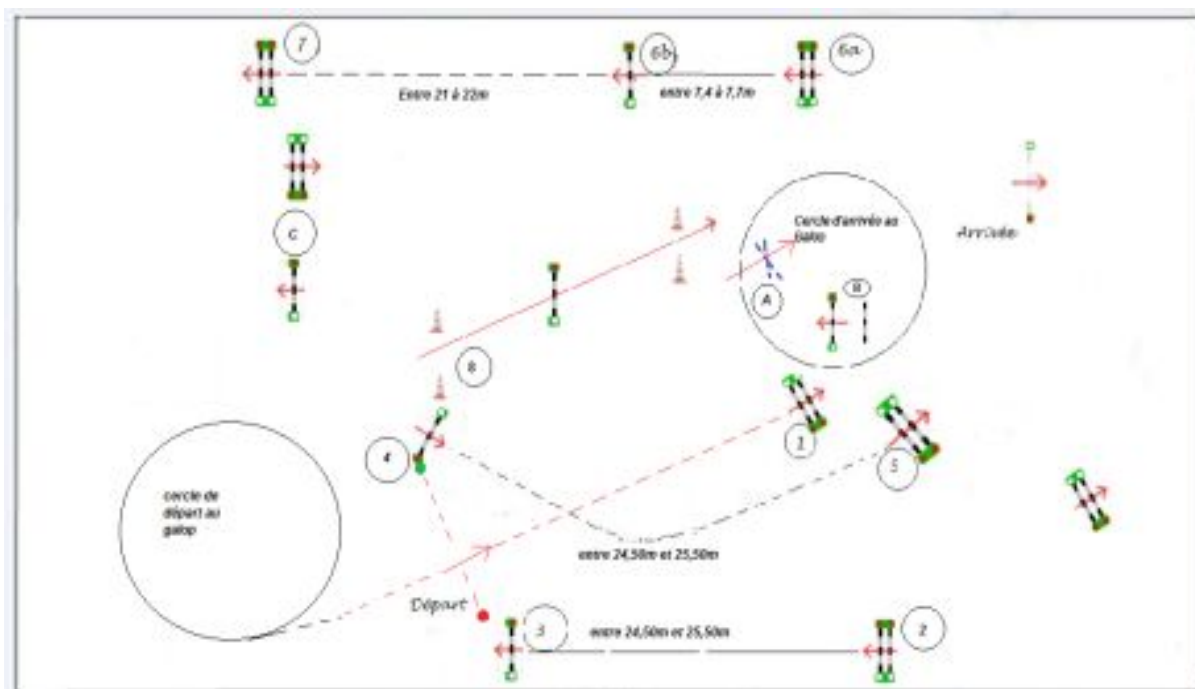
Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravache autorisés

Durée de 10 minutes maximum.

Cotes des obstacles (oxer : hauteur 1er plan x hauteurs 2ème plan x Largeur) :

A : croisillon : 50cm / B : vertical à 70cm avec barre de réglage à 2,20m / C : vertical à 80cm et oser à 75cm x 80cm x 95cm

Parcours : N°1 : 80 cm x 85 cm x 70 cm / N°2 : 80 cm x 85 cm x 90 cm / N°3 : 95cm / N°4 à 8 verticaux : 105 cm, oxers à 100cm x 105cm largeur maxi : 110 cm



N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct Cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct Cheval (4)
1	Saut au trot sur le croisillon A, sans barre de réglage. 3 sauts maximum.	/1	/1	/1
2	Saut au trot sans étriers en équilibre sur le vertical B, avec barre de réglage. 3 sauts maximum.	/1	/1	/1
3	Sauts au galop sur le vertical et l'oxer C 3 sauts maximum au total.	/2	/2	/2
4	Parcours de 8 obstacles.	/4	/4	/4
5	Effectuer 2 passages sur la ligne 2-3 en variant le nombre de foulées d'un passage à l'autre.	/2	/2	/2
Total par critère		/10	/10	/10
Total général		/30		
(1) Pour les exercices coefficient 1 : lorsque le critère est acquis : 1 point/ non acquis : 0 point Pour les exercices coefficient 2 : lorsque le critère est acquis : 2 points / partiellement acquis 1 point / non acquis : 0 point Pour l'exercice coefficient 4 : lorsque le critère est acquis : 4 points / partiellement acquis 3, 2 ou 1 points / non Acquis 0 point Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques : (2) Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, stabilité et solidité (3) Emploi des aides : indépendance et accord des aides, dosage et justesse des interventions, tracé, contact (4) Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution -qualité de l'allure (rythme, amplitude, équilibre) et des sauts				
Validation Pour valider le test le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30				
Cas d'élimination : Chute ; 3 désobéissances sur l'ensemble du test				

Epreuve 3 : Travail à pied

Déroulement

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre.

Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains.

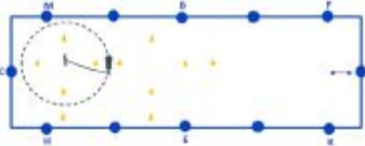
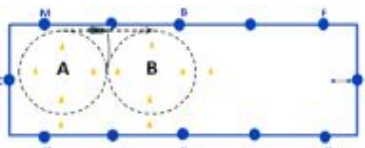
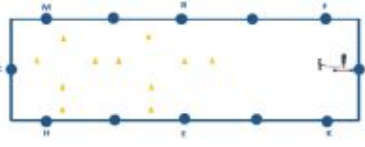
Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits.

Durée de 10 minutes maximum.

Aménagement

Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles.

Obstacle : vertical 50cm avec barre d'appel des 2 côtés ; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes

N°	Exercices	-	+	Observations
1	Le longeur installe son équadé sur le cercle à la main de son choix en passant dans les portes matérialisées par les cônes. À partir du pas, obtenir un arrêt puis repartir progressivement au trot. Au bout de 2 tours environ, obtenir une transition au pas puis progressivement repartir au trot. Au bout de 2 tours environ, obtenir un départ au galop. Au bout de 2 tours environ, obtenir une transition au trot puis au pas. À partir du pas, obtenir un arrêt.			
2	Le longeur change de main et installe son équadé au trot sur le cercle A. Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le ré installe sur le cercle B. L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)			
	Le longeur installe son équadé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle. Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum			
Domaine	Critères	Note/10	Observations	
Fonctionnement du longeur	Placement Aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière Adaptation des demandes au comportement du cheval Respect de la sécurité			
Emploi des aides	Adaptation de la méthode d'attache de la longe en fonction de l'équadé Adaptation de la place et de la posture Dosage dans l'utilisation de la longe, de la chambrière et de la voix			
Fonctionnement de l'équadé	Réalisation effective des exercices Qualité de la locomotion (impulsion et régularité) Stabilité de l'équadé Qualité de la connexion avec le longeur			
Total / 30				
Validation				
Pour valider le test le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30				

Dispense du test d'exigences préalables à l'entrée en formation :

Les qualifications permettant au candidat d'être dispensé du test d'exigences préalables à l'entrée en formation BPJEPS mention Equitation sont mentionnées dans le tableau suivant :

	Dispense TEP
Sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur liste HN en équitation	X
TEP à l'entrée en formation du BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres	X
UC3 ou UC4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres »	X
CQP Enseignant animateur d'équitation / activités équestres	X
TFP Accompagnateur de tourisme équestre	X
TFP Animateur d'équitation	X
Galop 7 Western délivré par la FFE	X
Galop 7 Attelage délivré par la FFE	X
Galop 8 de cavalier délivré par la FFE	X
Degré 2 délivré par la FFE	X
Degré 3 délivré par la FFE	X
CEP 3 telle que définie par la CPNE-EE	X
2 classements en épreuve CCE niveau amateur 4 minimum ou équivalent	X
1 classement en épreuve de dressage de niveau amateur 3A minimum ou équivalent et 1 classement en épreuve de CSO ou hunter de niveau amateur 3 Grand Prix minimum ou équivalent	X
2 participations en épreuves western amateur 2 ou équivalent avec 1 score minimum de 65/70	X
2 classements dans la première moitié en épreuves d'attelage amateur 2 ou équivalent	X
2 classements en épreuves de TREC amateur 1 ou équivalent	X